



Serviès, le 17 novembre 2025.

La réunion du Conseil de la Communauté de Communes
du Lautrécois - Pays d'Agout
aura lieu le :

**Mardi 25 novembre 2025 à 20h30
à la Maison du Pays à Serviès**

Ordre du jour :

Débat annuel de la politique locale de l'Urbanisme

- Economie : ZA Condoumines - Vente d'une parcelle de terrain à l'entreprise NOVABOIS
- Economie : ZA Borio Novo Nord à Vielmur sur Agout - Vente d'une parcelle de terrain à l'entreprise individuelle Christophe DOVIGO
- Economie : Fiscalité professionnelle de zone - Délimitation du périmètre de la zone d'activités économiques
- Economie : Pôle de santé à Vielmur sur Agout - Approbation du bail professionnel à conclure avec M. Philippe GIRARD, kinésithérapeute
- Economie : Pôle de santé à Lautrec - Constitution d'une servitude de passage de réseaux et implantation d'une enseigne au profit de la SCI PACQ (*Annule et remplace la délibération n°2025/89 du 30 septembre 2025*)
- Enfance-Jeunesse : Approbation de la convention pluriannuelle d'objectifs 2026-2028 conclue avec l'association « ALPA » située à St Paul Cap de Joux et Vielmur
- Enfance-Jeunesse : Approbation de la convention pluriannuelle d'objectifs 2026-2028 conclue avec l'association « La Promenade » située à Lautrec
- Enfance-Jeunesse : Approbation de la convention pluriannuelle d'objectifs 2026-2028 conclue avec l'association « Centre de loisirs de Fiac » située à Fiac
- Enfance-Jeunesse : Approbation de la convention pluriannuelle d'objectifs 2026-2028 conclue avec l'association « Familles Rurales » située à Vénès
- Enfance-Jeunesse : Tarifs des séjours/dates séjour ski 2026
- Finances : Enfance-Jeunesse - Avances de versement de subventions annuelles aux associations
- Finances : Budget Aquaval - Décision Modificative n°1
- Finances : Budget Crèches - Décision Modificative n°2

- Finances : Fusion des budgets des Zones d'Activités Economiques
- Finances : Budget ALSH - Admissions en non-valeur
- Finances : Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement préalablement au vote du budget 2026
- Finances : Budget Principal - Décision Modificative n°1
- Ressources humaines : Aquaval - Création d'emplois non permanents suite à un accroissement saisonnier d'activité - saison estivale 2026
- Ressources humaines : Enfance-Jeunesse -Recrutement d'agents vacataires du 05 janvier 2026 au 31 décembre 2026
- Ressources humaines : Suppression d'emplois et mise à jour du tableau des effectifs
- Ressources humaines : Modification de la condition d'ancienneté pour l'adhésion au CNAS
- Ressources humaines : Choix du dispositif de complémentaire santé à compter du 1^{er} janvier 2026 - Adoption du système de labellisation et fixation de la participation employeur
- Ressources humaines : Crèches - Création d'un emploi permanent d'auxiliaire de puériculture à temps non complet (31/35^{ème}) et autorisation de recrutement d'un contractuel sur le fondement de l'article L. 332-8 3° du CGFP
- Environnement : Barème des prestations pour la collecte du verre applicable à compter du 1^{er} janvier 2026
- Questions diverses

Le Président,
Thierry BARDOU